

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 15h15'.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que 49 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Jean-François CLOSELECOCQ (ECOLO), M. Birol COKGEZEN (PS), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), Mme Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), Mme Nicole DE PALMENAER (CDH-CSP), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. Dominique DRION (CDH-CSP), Mme Marion DUBOIS (MR), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. Christian GILBERT (MR), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Marc HODY (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Eric LOMBA (PS), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. Rafik RASSAA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS), M. José SPITS (CDH-CSP), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

Excusés :

M. André DENIS (MR), Mme Stéphanie DE SIMONE (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Pol HARTOG (MR), M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017.
2. Budget provincial 2017 – 3^{ème} série de modifications.
(Document 17-18/001) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)

3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2017 – 4^{ème} série.
(Document 17-18/002) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement général.
(Document 17-18/003) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.
(Document 17-18/004) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 17-18/005) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 17-18/006) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 17-18/007) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 17-18/008) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 17-18/009) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
11. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2018.
(Document 17-18/010) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
12. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2018 – 1^{ère} série.
(Document 17-18/011) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
13. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés aux interventions des chefs de groupe sur les documents budgétaires 2017-2018.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 2 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe PS ;
- 2) le groupe PTB+ ;

- 3) le groupe CDH-CSP ;
- 4) le groupe ECOLO ;
- 5) le groupe MR.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 17-18/001 : BUDGET PROVINCIAL 2017 – 3^{ÈME} SERIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 17-18/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2017 – 4^{ÈME} SERIE.

DOCUMENT 17-18/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT GENERAL.

DOCUMENT 17-18/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES DEPOTS DE MITRAILLES ET DE VEHICULES HORS D'USAGE AINSI QUE SUR LES VEHICULES ISOLES HORS D'USAGE.

DOCUMENT 17-18/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 17-18/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 17-18/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ETABLISSEMENTS SOUMIS AU DECRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 17-18/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF AUX EXONERATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITES INDUSTRIELLES NOUVELLES.

DOCUMENT 17-18/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – RESOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER.

DOCUMENT 17-18/010 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DEPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018.

DOCUMENT 17-18/011 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2018 – 1^{ÈRE} SERIE.

M. le Président rappelle à l'Assemblée que ces onze documents (17-18/001, 002, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010 et 011) ont été regroupés.

En raison de l'arrivée tardive de M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB+, les chefs de groupe interviennent à la tribune sur les documents budgétaires 2017-2018 selon l'ordre suivant :

- M. Gérard GEORGES, Chef de groupe PS ;
- M. José SPITS, Chef de groupe CDH-CSP ;

- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB+ ;
- M. Marc HODY, Chef de groupe ECOLO ;
- Mme Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR.

Le vote sur ces onze documents interviendra le jeudi 26 octobre 2017, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

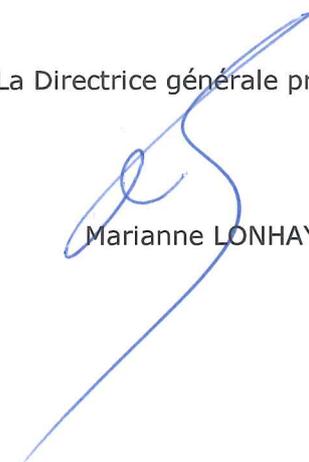
Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 16h15'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Claude KLENKENBERG.